



Pour les
propriétaires d'animaux
qui ont du flair.

wau-miau

L'assurance tout en un pour chiens et chats.

- ✓ maladie & accident
- ✓ assurance voyages
- ✓ protection juridique
- ✓ helpline 24 h sur 24
- ✓ lost & found



chien-et-chat.ch



Assistance et couverture optimales: l'assurance wau-miau pour votre animal de compagnie.

La médecine vétérinaire offre des possibilités de traitement toujours meilleures et toujours plus nombreuses. Mais cela peut entraîner des frais élevés. L'assurance wau-miau offre une assistance médicale optimale ainsi qu'une couverture très complète des frais de guérison. En cas de maladie et d'accident, en voyage, comprenant une protection juridique et un appel d'urgence 24 heures sur 24. Et maintenant aussi avec des prestations plus étendues dans le domaine de la médecine alternative et complémentaire! **Dès CHF 9.90 par mois seulement.**

wau-miau: votre animal bien assuré!

Rien de plus simple, contractez l'assurance pour votre animal en ligne.

www.chien-et-chat.ch

Choisissez l'assurance wau-miau qui vous convient.

wau-miau

Chiens

Somme assurée par année	1500.–	3000.–	6000.–	illimitée	NOUVEAU
Franchise par année	150.–	150.–	150.–	500.–	
Prime annuelle	228.–	486.–	594.–	312.–	

Chats

Somme assurée par année	1500.–	3000.–	6000.–	illimitée	NOUVEAU
Franchise par année	150.–	150.–	150.–	500.–	
Prime annuelle	119.–	268.–	319.–	141.–	

PLUS

Paquet complémentaire

	Chiens	Chats
Somme assurée par année	500.–	500.–
Franchise	–	–
Prime annuelle	72.–	48.–

Toutes les primes (CHF) avec timbre fédéral inclus.

Pas de durée minimum – la prime n'augmente pas avec l'âge de l'animal!

Si votre animal est en bonne santé, s'il a plus de 3 mois et moins de 7 ans, nous nous réjouissons de l'admettre dans notre assurance. Une fois assuré, il pourra le rester jusqu'à la fin de sa vie.

En collaboration avec:



coop protection juridique





Les prestations wau-miau.

Sommes maximales assurées (en CHF) pour les différentes variantes

wau-miau	Chiens	Chats
Assurance maladie et accident		
Somme maximale assurée par année	Variante choisie	Variante choisie
Traitements médicaux, mesures diagnostiques et thérapeutiques, examens radiologiques, interventions chirurgicales et dépenses pharmaceutiques	90% des frais	90% des frais
Frais de logement et de pension au cabinet vétérinaire ou à l'hôpital	200.– par année	200.– par année
Traitements homéopathiques et biochimie	600.– par année	600.– par année
Traitements d'acupuncture, acupressure et shiatsu	500.– par année	500.– par année
Sauvetage de l'animal et transport d'urgence en ambulance	400.– par événement	400.– par événement
Assurance voyages		
Frais d'annulation ou d'interruption d'un voyage suite à la maladie grave, l'accident ou le décès de l'animal assuré	5000.– par événement	5000.– par événement
Frais de logement dans une pension pour animaux si la personne qui devait s'occuper de l'animal durant l'absence du détenteur est tombée malade	20.– par jour, max. 20 jours	20.– par jour, max. 20 jours
Centrale d'alarme 24 heures sur 24		
Organisation du sauvetage d'animaux blessés, renseignements sur le choix du vétérinaire ou lors de voyages à l'étranger	Assistance téléphonique	Assistance téléphonique
Service lost & found		
Appel publique de la radio locale, annonce dans un journal local, avis de recherche aux portails Internet	100.– par événement	100.– par événement
Protection juridique		
Honoraires d'avocats et d'experts mandatés, dépenses mises à la charge de l'assuré et indemnités de procès	50 000.– par événement	50 000.– par événement

PLUS: complétez la couverture d'assurance de votre animal avec des prestations supplémentaires pour seulement CHF 4.– par mois pour les chats et CHF 6.– par mois pour les chiens. **Sans franchise!**

PLUS	Chiens	Chats
Somme maximale assurée par année	500.–	500.–
Médecine physique (laser, ultrason thérapeutique, thérapie par ondes de choc)	✓	✓
Hydrothérapie, tapis roulant et ostéopathie	✓	✓
Aliments diététiques et antiallergiques	200.– par année	200.– par année
Castration et stérilisation	200.–	100.–
Phytothérapie et spagyrie	300.– par année	300.– par année
Traitement par champs magnétiques, biorésonance, radionique et reiki	200.– par année	200.– par année

PLUS ne peut être conclu qu'en combinaison avec wau-miau.



Oui, j'aimerais assurer mon animal de manière complète!

Proposition d'assurance wau-miau

Merci de remplir le formulaire, de l'envoyer, et vous profiterez bientôt de l'assurance tout en un.

Personne assurée

Nom Prénom

Adresse

NPA/Lieu

Téléphone E-mail

Oui, je souhaite m'abonner à la newsletter wau-miau.

Animal assuré

Chien Chat mâle femelle

Nom de l'animal Mois/année de naissance

Race Couleur

N° microchip (si l'animal en a un)

Variante d'assurance

wau-miau 1500.- 3000.- 6000.- illimitée

PLUS oui non

Lieu, date Signature

Seulement pour usage interne

N° employé N° agence



chien-et-chat.ch



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



wau-miau
Steinengraben 28
Case postale
CH-4003 Bâle



Informations

Le détail des prestations et les exclusions de couvertures sont définis sur la police d'assurance et dans les Conditions générales d'assurance (CGA). Ces dernières vous seront remises avec la police et peuvent être téléchargés sur www.erv.ch/cga. Si vous ne renvoyez pas la police dans les 48 heures après réception, le contrat est censé avoir pris effet.

L'assurance animaux wau-miau se prolonge automatiquement d'une année, si elle n'a pas été résiliée au plus tard 3 mois avant l'échéance.

Cas de sinistre

Afin de vous fournir le meilleur service **en cas d'urgence**, veuillez toujours vous adresser à notre **centrale d'alarme +41 44 655 18 18**.

A la fin du traitement, envoyez-nous les documents pour examen. Veuillez prendre note que nous indemnisons directement la personne assurée et non le prestataire de service (vétérinaire, etc.). Vous pouvez nous annoncer votre cas de sinistre par voie électronique. Scannez simplement tous vos documents et faites-les-nous parvenir par e-mail à sinistres@erv.ch. Des formulaires de déclaration de sinistre utiles sont disponibles sous www.erv.ch/sinistres.

Conseil: pour recevoir rapidement le règlement de votre sinistre, n'hésitez pas à nous envoyer le plus possible de documents et d'informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Juridique

L'assureur est, selon les Conditions générales d'assurance (CGA), l'EUROPÉENNE ASSURANCES VOYAGES SA avec siège à Bâle. Coop Protection Juridique ayant son siège à Aarau se charge de la protection juridique voyage.

Le début et l'expiration du contrat d'assurance, les risques et les prestations assurés ainsi que les primes ressortent du formulaire de demande, de la police d'assurance et des CGA correspondantes. Les CGA et les dispositions légales informent sur les principes de paiement et de remboursement des primes ainsi que sur les autres obligations du preneur d'assurance.

Le traitement des données sert à l'exécution d'opérations d'assurance ainsi que de toutes les opérations accessoires. Elles sont saisies, traitées, stockées et effacées selon les prescriptions légales, mais peuvent être transmises à des réassureurs, à des offices publics, à des compagnies et à des institutions d'assurance, aux systèmes d'information centraux des compagnies d'assurance ainsi qu'à d'autres intervenants.

Le contrat d'assurance est dans tous les cas déterminant.

Etat avril 2010. Modifications de prestations et primes réservées.

chien-et-chat.ch

wau-miau, Steinengraben 28, case postale, CH-4003 Bâle

Tél. 061 275 22 10, fax 061 275 27 42, wau-miau@erv.ch, www.wau-miau.ch